SENTHEIM INFOS

mars 2014

CAP SUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Qu'est-ce que le scrutin de liste paritaire ?

Désormais, toutes les communes de plus de 1 000 habitants élisent leur Conseil Municipal « au scrutin de liste paritaire ».

Les candidats doivent obligatoirement constituer une liste. Cette liste doit être complète, c'est-à-dire avoir autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil Municipal. Cette liste doit respecter la parité, c'est-à-dire l'alternance des sexes.

L'ordre des candidats sur la liste est déterminant pour leur élection éventuelle, élection qui dépend du nombre de voix obtenues par chaque liste.

En effet, vous ne devez pas rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms. Un bulletin de vote modifié est déclaré nul.

Qui sera élu au Conseil Municipal ?

Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées dès le 1er tour (23 mars), les élections sont terminées. Si aucune liste n'a cette majorité absolue (c'est-à-dire la moitié des voix exprimées plus une), il y a un 2ème tour le 30 mars.

Si au 1er tour, une liste a la majorité absolue des voix exprimées, elle obtient d'abord la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5% des voix. Cette répartition est faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.

Si au 1er tour, aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix exprimées, il y a un 2ème tour. Des listes peuvent fusionner. La liste arrivée en tête a d'abord la moitié des sièges, quel que soit le nombre de voix obtenues. L'autre moitié des sièges est répartie comme indiqué précédemment pour le 1er tour.

Conclusion : la liste gagnante, que ce soit au 1er ou au 2ème tour, a donc la majorité des sièges, mais l'opposition est également présente au Conseil Municipal.

Les sièges sont toujours attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de leur liste.

Pièce d'identité obligatoire pour voter :

Par décret du 18 octobre 2013 portant application de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux départementaux et communautaires étend à l'ensemble des communes **l'obligation de présenter une pièce d'identité en même temps que la carte électorale**.

L'ASAME : UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA PERSONNE

Existant depuis 40 ans, l'ASAME est présente dans tout le sud du Département. L'association a des activités de soins, d'aides et de répit Alzheimer qui permettent aux bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps possible, afin d'éviter ou de retarder un séjour en institution.

Parmi les aides, l'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Des menus complets ou des plats uniques peuvent être commandés et sont servis dans de la vraie vaisselle, après avoir été préparés par des traiteurs ou restaurateurs locaux.

Des aides complémentaires existent également : aide aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties… Ces aides de qualité professionnelles cherchent à répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun.

ASAME, 4 rue des Castors à Mulhouse,
du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Renseignements : 03 89 60 24 24 – www.asame.fr

☏

Pompiers :	18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie :	03.89.82.52.03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" :	03.89.82.53.96
Ecole maternelle :	03.89.82.87.17
Presbytère :	03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

HOPLA, ON VA VOTER !

Rosala : Hé ! Storki ! T'es déjà allé voir toutes tes copines qui sont de retour ?
Storki : Mes copines ? C'est aussi les tiennes ! De toutes façons, tu dirais que j'essaie de draguer… Je te connais bien.

R : Peuh, moi, je ne suis pas jalouse ! Mais j'aimerais quand même savoir ce que tu fabriques avec tous tes « va-et-vient ».
S : Je cherche des branchages pour retaper notre nid.

R : Ah ! Bon ? Et elles sont où, toutes ces branches ? Je n'ai encore rien vu venir…
S : T'es toujours en vadrouille quand je reviens chargé comme un âne et je me tape tout le travail.

R : Tu sais au moins qu'il y a bientôt des élections ? Si tu entendais tous les bruits qui se propagent.
S : Tu ne devrais pas écouter tout ça. Tu devrais plutôt parler des choses positives qui se passent dans le village.

R : Moi, je me tiens au courant de ce qui se passe au village. Par exemple, j'ai remarqué que la fontaine de la place de l'Eglise a été restaurée et remise à sa place, le mur le long de la forêt de Saint-Jean de Dieu a été réparé, de nouveaux bancs ont été posés le long de la pâture des daims. Ça, c'est important !
S : Bon, ben oui, et alors ? Tu n'as pas quelque chose de plus drôle !

R : Je m'en fiche de ça. Je préfère les « cancans ». C'est plus rigolo ! Bon, si tu veux que je te raconte…
S : Non, non ! Tais-toi, Rosala. Tu n'as le droit de rien dire à cause des élections.

R : Tu ne t'imagines quand même pas qu'on va nous fermer le bec avec une ficelle, tricolore en plus !
S : Pschitt… Je ne veux plus rien entendre… On en reparlera plus tard.

R : Tu n'es pas drôle. Bon, je me tais, ça va être dur !!!

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

ACTION CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Dans le cadre de la Plateforme Mobilité Solidaire Thur Doller, une nouvelle action « conduite supervisée/remise à niveau conduite », cofinancée par le Fond Social Européen et par la Fondation PSA Peugeot Citroën, a été lancée depuis Aout 2013.
Elle permet aux personnes en apprentissage de la conduite (ayant réalisé au moins 20h de conduite avec un moniteur d'auto-école) d'avoir accès gratuitement à la conduite supervisée grâce à un véhicule de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller (don du Garage Jecker à Thann) et à des accompagnateurs bénévoles.
Cette action est également ouverte aux personnes ayant déjà le permis et qui aimeraient bénéficier d'une remise à niveau (le plus souvent parce qu'elles n'ont pas conduit depuis l'obtention de leur permis).
Le 22 août 2013, c'est avec un bénévole de la plateforme que le premier bénéficiaire résidant à Saint-Amarin, débutait ses leçons de conduite.

Afin de permettre l'accès à ce service aux habitants de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, nous souhaitons développer notre réseau de bénévoles et nous recherchons donc des volontaires pour être accompagnateurs de la conduite supervisée.
L'accompagnateur devra être titulaire depuis au moins 5 ans du permis de conduire de la catégorie B. Il ne devra pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une suspension du permis de conduire durant les 5 années précédentes.

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux ainés de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire en mars 2014

96 ans : MESSERLIN Georgette, née SCHEUBEL le 21,
94 ans : SCHWARB Odette, née LEROY, le 27,
94 ans : EHRET Joseph, le 16,
93 ans : SINGER Alice, née MOSSER, le 1,
91 ans : RINGENBACH André, le 13,
90 ans : KESSLER Emma, née ILTIS, le 8,
86 ans : MARCILLY Jean, le 11,
85 ans : LAMBOLEY Madeleine, le 5,
83 ans : WEINMANN Denise, le 7,
82 ans : WILHELM Jacqueline née ADAM, le 26,
81 ans : LAROSE Thérèse née FARNY, le 19,

PARTAGER SES VACANCES

EQUIPE LOCALE DE MASEVAUX
11, place des Alliés - Cour du Chapitre
68290 Masevaux
Portable : 06 89 77 22 80

Vous aimez rire, partager, vous amuser, vous balader, passer de bons moments en famille et avec les amis, jouer avec les enfants… en un mot, être heureux !

Caritas Alsace vous propose de vivre une **aventure de deux ou trois semaines** avec un enfant qui ne part jamais en vacances…

Une occasion :

- ♦ de recevoir un compagnon de jeux pour vos enfants !
- ♦ faire de belles découvertes réciproques !

Quelles activités ? Des choses très simples : *« Mon meilleur souvenir, ce sont les jeux en famille ! Et aussi les balades dans les bois. Je suis aussi allée, pour la première fois, dans un musée ! »* dit Océane.

Laetitia, maman d'accueil témoigne aussi : *« C'est offrir du temps, de l'attention. Mais c'est aussi **une ouverture** sur un autre mode de vie, pour Léa que nous accueillons, comme pour nos filles.»* et elle rajoute *« Après la phase d'observation, Léa s'est sentie chez elle. La dernière semaine, on avait l'impression de la connaître depuis toujours. ».*

Si vous êtes prêts à **« partager vos vacances »,** une équipe dynamique de bénévoles est à votre disposition avant, pendant et après l'accueil.

« Plus on est généreux, plus on est heureux »

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Caritas Alsace – Valeria BRAUNSTEDTER (animatrice)
06 08 31 32 57 – 03 89 31 85 44 – v.braunstedter@caritas-alsace.org

POUR TOUT SAVOIR SUR LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

En partenariat, avec le Relais Particulier Emploi d'Alsace Lorraine et la Communauté de Communes de Thann Cernay, le CLIC du Pays Thur-Doller organise un :

« Rendez-vous du Particulier Employeur »

le mardi 15 avril 2014 de 14h30 à 16h30
à l'Embarcadère - 5 rue Gutenberg à Vieux-Thann.

Pour tout savoir sur **le CESU - Chèque Emploi Service Universel : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ça marche ?**

Cette réunion d'information est **gratuite,** destinée à tous les particuliers qui sont ou projettent de devenir employeurs de salariés à domicile.

Sur inscription (nombre de places limitées) :
Clic du Pays Thur Doller
Par téléphone : **03 89 35 70 75** ou par mail : clic@pays-thur-doller.fr

Pour tout complément d'information, contacter :
RELAIS PARTICULIER EMPLOI mis en place par la FEPEM
50 Place Mazelle à Metz
Par téléphone : **03 87 75 26 61** ou par mail : alsace-lorraine@particulieremploi.fr

COURS DE TAILLE PAR L'ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE LA VALLÉE DE LA DOLLER ET DES ENVIRONS

L'association des arboriculteurs de la vallée de la Doller et environs organise des cours de taille gratuits.

Ces cours sont assurés par des moniteurs diplômés, et sont ouverts à tous, membres de l'association ou non.
Le premier aura lieu à Sentheim.

- Samedi 15 mars 2014 à 14h au verger communal de Sentheim. Rendez-vous place de l'Eglise.
- Samedi 22 mars à 14h au verger de François SUTTER à Dolleren. Rendez-vous parking de l'Ecole.
- Samedi 29 mars à 14h au verger conservatoire du Grambaechle de Masevaux. Rendez-vous place du Marché.
- Samedi 12 avril à 14h chez Jean-Paul BINDLER à Sewen. Rendez-vous place de l'Eglise.
- Samedi 8 novembre à 14h à Lauw. Rendez-vous salle polyvalente.
- Exposition fruitière les 25 et 26 octobre 2014 à l'espace Claude Rich à Masevaux.

Vous êtes cordialement invités.

Renseignements : Joseph Gensbittel au 03 89 82 57 77

GRAND PRIX DE SENTHEIM ET DU VALLON DU SOULTZBACH

Les communes de Sentheim, de Soppe-le-Haut, de Mortzwiller et l'ASPTT de Mulhouse organiseront une nouvelle fois le Grand Prix de Sentheim et du Vallon du Soultzbach, le dimanche 11 mai. Le départ et l'arrivée auront lieu cette année à Soppe-le-Haut.

Deux courses auront lieu : une, le matin, pour les coureurs départementaux et une, l'après-midi, réservée à l'élite. Ces courses nécessiteront une bonne organisation du point de vue de la sécurité. Il faudra, comme l'année dernière, que chaque commune mette en place aux différents croisements, des signaleurs (une douzaine pour Sentheim) : de 9 h à 12h pour la 1ère course et de 13h30 à 17h30 pour la 2ème course. Les signaleurs ont pour obligation d'être majeurs et d'être titulaires du permis de conduire. Une liste doit être transmise en préfecture.

Les organisateurs lancent donc un appel pour la participation à l'organisation des courses.

Avec nos remerciements.

Talon à retourner en mairie, dans les meilleurs délais.

Nom : …… Prénom : ……

N° du permis de conduire :……

M'engage à participer à l'organisation du Grand Prix de Sentheim et du Vallon du Soultzbach, en qualité de signaleur.

Course départementale de 9 h à 12h ☐ (veuillez cocher la bonne case)

Course élite de 13h30 à 17h30 ☐

Signature :

Marcheurs de Sentheim

Sortie du jeudi 20 mars 2014

Rendez-vous : Place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à 8 heures précises.

Itinéraire du matin : Parking près du cimetière, rue du repos, au fond du village à droite à Flaxlanden - Tschoben - Altenberg - Holzallmend - Sentier des Trois Pays GR 531 - Restaurant « Au soleil » à Wahlbach.

Menu : choucroute garnie à 15 euros sans les boissons.

Itinéraire de l'après-midi : Restaurant « Au soleil » à Wahlbach - Heilhof - Steinbrunn-le-Haut - Oberholz - Flaxlanden.

Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre au restaurant 7, rue du Maréchal Foch à Wahlbach.

Veuillez vous inscrire avant le **15 mars 2014, dernier délai. Tél : 03 89 82 56 36.**

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Jeudi	20	mars	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Dimanche	6	avril	: farandol'livres (bourse aux livres, cartes postales, vinyles, CD, ...) organisée par Farandol'ler
Mardi	29	avril	: don du sang, salle AMOS à partir de 16h30
Mercredi	30	avril	: collecte des ordures encombrantes de 12h à 19h, place du Cimetière
Dimanche	4	mai	: marche gourmande (Kasnackamarsch) organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Dimanche	11	mai	: grand prix de Sentheim - Vallon du Soultzbach
Dimanche	18	mai	: course « Elan des daims », parc de la maison Saint-Jean